





commencé le tir avec Franck, son éducateur, en septembre 2004. Rapidement, elle a entendu la musique intérieure qui permet de faire des 10 et son niveau de performance lui a valu d'être sélectionnée (comme pour les valides les sélections se font à l'occasion des championnats départementaux et régionaux) pour les championnats de France, qui se sont

a mis en place la section tir au centre Saint Jean de Dieu, au cœur du 1<sup>er</sup> Sème arrondissement. Parmi les quelques 180 enfants handicapés qu'accueille ce centre, une petite quinzaine ont adopté le tir parmi toutes les disciplines handisports proposées : basket, tir à l'arc, escrime, judo, etc... « Il y a de plus en plus de jeunes "handis" qui veulent faire du tir. L'engouement naît du fait que c'est assez impressionnant, on manipule de belles armes. Par la suite, les qualités requises par le tir correspondent aux aptitudes de certaines catégories de handicaps physiques. L'effort porte sur la concentration, la rigueur, et d'ailleurs les résultats de nos jeunes montrent qu'ils sont capables de faire pratiquement aussi bien que des valides. C'est évidemment une motivation importante

Le sport entre pour bonne part dans le cursus de ces jeunes. Il répond à des pré-

les "handis" dans leur vie quotidienne. Vincent Lassale, responsable des activités sportives à Saint Jean de Dieu qualifie ainsi ses objectifs : « Nous travaillons sur le plan de la réhabilitation des corps. Ce corps handicapé, vécu négativement, redevient positif ; il est capable de prouesses telles que soulever des haltères très lourdes, tirer avec précision ».

## Objectif : haut niveau

En sport "handi" également, l'heure du professionnalisme a sonné. Le temps consacré à l'entraînement est à l'égal de ce qui se pratique dans le sport valide. Pour les meilleurs, les sommes investies dans les matériels sont conséquentes. Les jeux paralympiques de Pékin en 2008, seront le lieu d'une compétition acharnée, d'autant plus que la Chine compte 20 millions d'handicapés qui se



déroulés à Dieuze (Moselle) en juin 2004. « J'étais vraiment heureuse d'avoir remporté ce titre. Les gens pouvaient me voir comme une personne ordinaire, capable de réaliser des performances malgré le fauteuil ». Pour sa première année de pratique du tir, Raja a décroché le titre de championne de France de carabine à 10 mètres catégorie « cadette ». Plus fort que le handicap Franck Mendes est conseiller technique fédéral régional handisport. C'est lui qui

occupations curatives - n'est-ce pas aussi le cas pour les valides ? - mais surtout il offre la possibilité de relativiser le handicap, de le dominer. Par l'effort, par l'entraînement, on atteint des objectifs qui sont ceux d'un sportif, tout simplement. Raja : « Championne de France, c'était la première fois de ma vie que je gagnais quelque chose. Je me suis dit "Tas réalisé un truc important !" » La performance permet également d'échapper à ces regards gênés, peut-être bienveillants et souvent maladroits, qui accompagnent

sont déjà mis au travail. Pour relever ce défi, pour faire face à un niveau de performances qui s'élève très rapidement, la France dispose d'une structure fédérale. La spécificité de la Fédération Française Handisport est d'être multidisciplinaire ; elle compte un directeur technique national par discipline. C'est Patrice Gaudillat qui, depuis 1992, est le DTN de la filière Tir : « La différence de moyens entre le sport valide et le sport handicapé est criante » affirme-t-il. Le bénévolat est la règle en sport "handi".

## HANDI,SPORT

Heureusement, une convention entre le ministère de l'Intérieur et le ministère de la jeunesse et des sports permet le détachement de cadres compétents. C'est le cas de Jacques Meuret, entraîneur fédéral pour la carabine, qui est sous brigadier de profession mais qui passe le plus clair de son temps auprès des tireurs de l'équipe de France. Il a pratiquement élu domicile au splendide pas de tir de Créteil, un des plus grands de l'île de France, en tous cas le seul à disposer d'une piste de 50 mètres indoor. « *J'étais tireur avant d'intégrer la police. J'ai quelque peu sacrifié la carrière pour rester au contact de la compétition et du haut niveau* », nous confie-t-il. Franck Dumoulin, médaillé d'or aux JO de Sidney, lui aussi fonctionnaire de police, entraîne pour sa part les tireurs au pistolet. Cet encadrement de quai ité porte ses fruits. Les résultats de l'équipe de France aux derniers championnats d'Europe l'attestent (cf infra).

Pour que l'équipe France reste au plus haut niveau, les instances s'appliquent à mener une politique de dépistage en région.

Le territoire national est quadrillé par des responsables départementaux qui inscrivent le plus de candidats possibles dans les compétitions locales. Comme en sport valide, les sélections s'organisent à partir des championnats départementaux, puis régionaux pour aboutir au niveau national.

De son côté, la Fédération Française de Tir accompagne les efforts des tireurs "handis". « *La FFT exerce son action à*

*plusieurs niveaux : en premier lieu en intégrant les tireurs handicapés aux championnats de France valide, où ils peuvent apprécier la qualité des prestations mises en place par la FFT ; mais aussi aux championnats de France des clubs, ou encore en offrant son appui lors de compétitions internationales.* » confie Daniel Emelin, Directeur Technique National de la FFT.

Aux derniers championnats d'Europe qui se sont déroulés à Wroclaw, en Pologne, du 3 au 10 juillet 2005, la France a pris la deuxième place de la compétition au niveau du nombre de médailles glanées, derrière la Russie. Avec 3 médailles d'or (5 pour la Russie) et 2 médailles de bronze, les français se hissent au plus haut niveau européen. Christophe Tanche monte sur la première marche du podium en carabine 10 mètres avec un total de 599 points et 106 en finale, performance qui est du niveau, ou peu s'en faut, des meilleurs tireurs valides.

Christophe Tanche parle d'ailleurs de sa pratique comme le ferait n'importe quel athlète : il a recours aux services d'un sophrologue qui l'aide dans sa préparation, et il reconnaît que ce qui le fait gagner, c'est sa capacité à transformer la tension de la compétition en force de concentration : « *Je suis meilleur à mesure qu'on avance dans le niveau des compétitions. Je sais que je suis mieux à même de " performer" dans un grand*

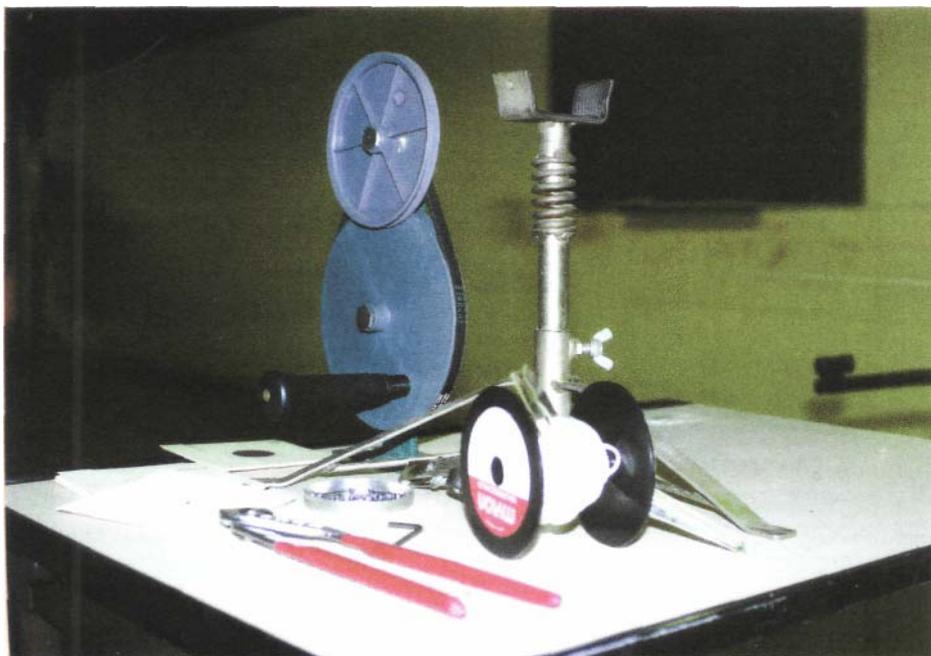
*championnat international qu'en championnat régional, par exemple* ». Bon ! Christophe, on te prend au mot ! Rendez-vous aux championnats du Monde l'été prochain en Suisse.

La diversité des handicaps impose une segmentation des activités sportives. Les non voyants ne peuvent prétendre aux mêmes performances que les paraplégiques, qui eux non plus ne se mesureront pas aux invalides moteurs cérébraux.

Ces différences entraînent une multiplication des catégories qui nuisent à la lisibilité des disciplines handisports. En tir, les catégories sont au nombre de 3 : SH1, SH2 et SH3 (SH pour Shooting en code international). La catégorie SH1 concerne les paraplégiques, amputés, en résumé les handicapés des membres inférieurs.

SH2 regroupe les tétraplégiques (handicapés des 4 membres) et les hémiplégiques (handicapés des 2 membres d'un même côté). SH3 est la catégorie des non voyants.

Viennent se greffer sur cette segmentation de base les distinctions établies par les types d'armes utilisées : de P1 à P4 pour le pistolet et de R1 à R4 pour la carabine. Le tir des non voyants et des mal voyants est un défi à l'imagination des voyants : les tireurs sont postés, un casque disposé sur les oreilles. L'arme émet un faisceau lumineux qui interagit avec la cible et renvoie aux oreilles du tireur une fréquence lui indiquant la zone qu'il est susceptible d'atteindre en cas de départ. Les fréquences sonores correspondent à une palette de nuances de gris qui s'approchent du noir au fur et à mesure que l'on approche du centre de la cible. Les qualités mises en œuvre s'apparentent à celles des tireurs voyants



Crédits photos : F.F.TIR